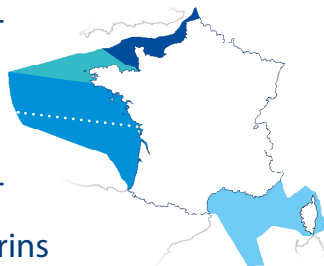




LES OISEAUX MARINS



Fou de Bassan

Diagnostic de l'état écologique des oiseaux marins

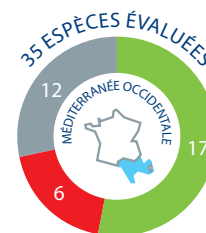
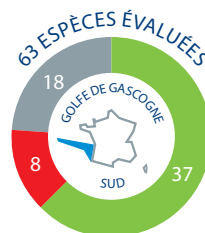
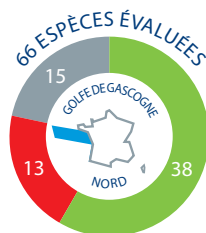
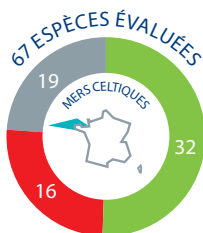
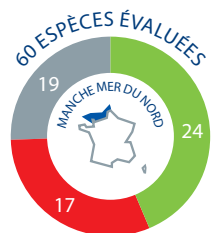
Période d'évaluation : 2016-2021

Espèces en bon état écologique **Espèces en mauvais état écologique** **Espèces en état écologique indéterminé**

Abondance des populations stable ou en augmentation, reproduction stable ou en augmentation pour les populations nicheuses

Abondance des populations en diminution ou statut de conservation IUCN (Union internationale pour la conservation de la nature) défavorable

Manque de données, manque de méthodologie ou manque de significativité du résultat de l'évaluation



Exemples

- Sterne caugek
- Grand cormoran (côtier)

- Bécasseau variable
- Courlis cendré
- Pingouin torda

- Macreuse brune

- Courlis cendré
- Sterne caugek (populations non nicheuses)
- Pingouin torda (populations nicheuses)

- Sterne caugek (populations nicheuses)
- Pingouin torda (populations non nicheuses)
- Macareux moine

- Bernache cravant

- Courlis cendré
- Sterne caugek
- Pingouin torda
- Chevalier gambette

- Goéland argenté

- Eider à duvet

- Courlis cendré
- Pingouin torda
- Chevalier gambette

- Sterne caugek
- Fulmar boréal

- Eider à duvet

- Sterne caugek (populations nicheuses)
- Cormoran huppé
- Puffin yelkouan (populations nicheuses)

- Sterne caugek (populations non nicheuses)
- Goéland d'Audouin (populations nicheuses)
- Puffin yelkouan (populations non nicheuses)

- Courlis cendré

Exemples d'évolution par rapport à la précédente évaluation :

- 📉 Déclin du goéland argenté dans le Nord du Golfe de Gascogne
- 📈 Amélioration de l'état du pingouin torda en Mers Celtiques
- 📉 Dégradation de l'état du goéland d'Audouin en Méditerranée
- 📈 Amélioration de l'état du grand cormoran (côtier) en Manche – Mer du Nord

Les populations nicheuses (reproductrices) et non-nicheuses (non reproductrices) d'une même espèce sont évaluées de manière indépendante. Ces résultats obtenus à l'échelle des sous-régions marines peuvent différer d'autres résultats obtenus à une échelle plus locale.

Quelles actions pour protéger les oiseaux marins ?

Des pressions sur les oiseaux marins peuvent être générées par diverses activités

PAR EXEMPLE :



Collision avec les infrastructures en mer telles que les parcs éoliens



Captures accidentelles causées par l'activité de pêche professionnelle



Perte d'habitats par les espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction



Dérangement physique, sonore et lumineux par les activités nautiques

Pour protéger les oiseaux marins, des actions concrètes sont mises en œuvre

PAR EXEMPLE :



Tester des mesures de réduction des captures accidentelles



Acquérir des connaissances pour limiter l'impact des énergies marines renouvelables



Mise en place de pièges et de répulsifs pour les espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins



Elaborer des formations sur l'environnement pour les éducateurs sportifs nautiques

Ces actions sont complémentaires d'actions déjà existantes au sein d'autres politiques publiques

*La directive-cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM) constitue le cadre visant à atteindre le bon état écologique des eaux marines. En France, sa mise en œuvre est assurée dans le cadre des documents stratégiques de façade (DSF).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur son portail officiel
dcsmm.milieumarinfrance.fr